

VILLE DE PERCÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 20 OCTOBRE 2015 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Demande de dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 436-2011 – Réduction de la marge avant et de la marge arrière dans le cadre de deux agrandissements prévus sur le bâtiment commercial situé au 1359, route 132 Ouest, Cap d'Espoir
2. Démission de M. Edouard Lelièvre, chef ouvrier-opérateur
3. Abolition du poste de chef ouvrier-opérateur

PÉRIODE DE QUESTIONS.